



Détachez le « date à date »
de l'agenda culturel !

COM'actu

#05

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Décembre 2019

à la une

P. 2 à 3

31 communes sous le label Pays d'art et d'histoire

CONNAÎTRE

PRÉSERVER

TRANSMETTRE



Saint-flour
COMMUNAUTÉ

AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

P. 16 à 19

DOSSIER

Des services renforcés



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : un label RENOUVELÉ intégré dans un projet territorial patrimonial

Depuis 2004, la communauté de communes est labellisée « Pays d'art et d'histoire ». Un label qui permet de sensibiliser le public aux richesses patrimoniales, architecturales et paysagères du territoire et de mettre à l'honneur les savoir-faire. Le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, du Ministère de la Culture, a accepté de renouveler et d'étendre le label de Saint-Flour Communauté en novembre dernier, à Paris.

REPÈRES*

130 000 Plus de 130 000 personnes sensibilisées au patrimoine local par les animations et expositions

23 000 Près de 23 000 enfants de 3 à 17 ans ont bénéficié des actions du PAH

1,2 M€ Coût total du service Pays d'art et d'histoire entre 2005 et 2017 (subventionné à plus de 40 %)

1,9 M€ Coût estimé de la convention sur la période 2019-2029 (dont 399 500 € émanant de l'État par la Direction régionale des affaires culturelles – DRAC)

14 programmes d'animations édités depuis l'obtention du label

11 expositions photographiques grand format et en plein air sur les grilles de la Présentation à Saint-Flour

21 C'est le nombre de Villes et Pays d'art et d'histoire en Auvergne-Rhône-Alpes. L'Auvergne en comptabilise 7, dont celui de Saint-Flour Communauté, le seul dans le Cantal

Un label présent sur le territoire depuis 2004

Anciennement Pays de Saint-Flour, Saint-Flour Communauté est le seul territoire cantalien à disposer du label « Pays d'art et d'histoire ».

Ce label, créé en 1985, est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

À ce jour, le réseau national compte 190 Villes et Pays d'art et d'histoire : 119 Villes d'art et d'histoire et 71 Pays d'art et d'histoire.

Une action transversale du Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire a sensibilisé 130 000 habitants et visiteurs et 23 000 enfants de 3 à 17 ans à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

Progressivement, les élus communautaires l'ont placé au cœur des actions territoriales portées par l'intercommunalité.

Il est ainsi pleinement impliqué dans les politiques patrimoniales, architecturales et paysagères de la collectivité : classement des gorges de la Truyère, Plan de paysage, contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère, Charte architecturale et paysagère, Plan local d'urbanisme intercommunal

(PLUi), programme d'intervention agricole, zones Natura 2000...

Cette transversalité permet d'inscrire le Pays d'art et d'histoire dans une démarche structurante pour le territoire communautaire.



8 axes inscrits dans le projet du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté 2019-2029



1 Poursuivre les actions de recherche et approfondir la connaissance des patrimoines

2 Sensibiliser les publics au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement et au cadre de vie



3 Affirmer l'implication du PAH dans les politiques patrimoniales, architecturales et paysagères

4 Participer au développement de la vie culturelle du territoire



5 Développer des outils de médiation

6 Mettre en place un Centre d'Interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) [voir page 13](#)

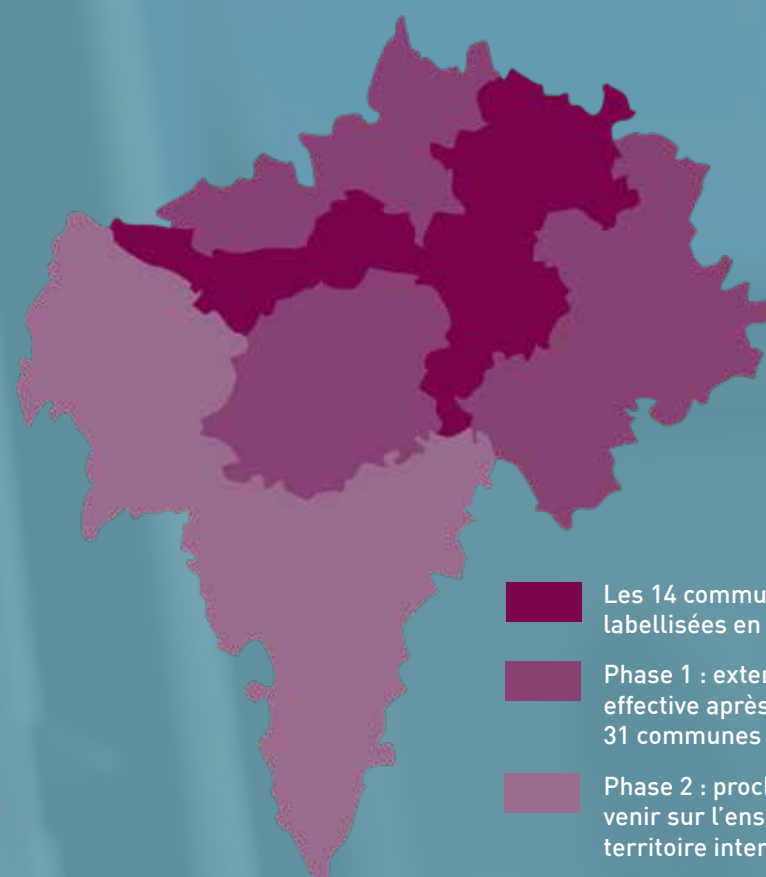


7 Mettre en œuvre une politique de communication permettant de faire connaître le nouveau label Pays d'art et d'histoire

8 Se doter de nouveaux moyens pour accompagner la mise en œuvre du futur label



LE PÉRIMÈTRE



- Les 14 communes initialement labellisées en 2004
- Phase 1 : extension d'ores et déjà effective après le renouvellement 31 communes
- Phase 2 : prochaine extension à venir sur l'ensemble du territoire intercommunal



LES PRIORITÉS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE Convention 2019-2029

Poursuivre et étendre le programme de sensibilisation pour le grand public, tout en maintenant le lien avec le jeune public

S'impliquer dans la formation des professionnels et des artisans, qui sont en contact direct avec le public

Étendre et compléter la formation des acteurs de la culture et du tourisme dans un pôle de médiation intercommunal

La « médiation », c'est la transmission d'une offre artistique et culturelle diversifiée auprès de la population locale et des publics et les échanges sur les formes d'expression culturelle en direction des publics diversifiés.



Le 1^{er} janvier 2020, Saint-Flour Communauté aura trois ans, avec de nouvelles compétences, au sein d'un territoire rural, solidaire et structuré. Notre communauté de projets s'inscrit désormais dans le paysage institutionnel en tant qu'actrice du développement et de l'aménagement durables de nos 53 communes.

Il s'agit de renforcer l'attractivité de l'Est Cantal en répondant aux besoins des entreprises notamment des secteurs agroalimentaire et touristique et en lançant une large opération de revitalisation du territoire débutée à Saint-Flour et qui va s'élargir à Chaudes Aigues et Pierrefort.

Nous confortons également les services au public, en assurant le maillage du territoire avec nos Maisons « France Services » de Chaudes Aigues et Pierrefort et celles en devenir de Neuvéglise-sur-Truyère et Ruynes-en-Margeride ainsi qu'en proposant des équipements sportifs de qualité.

Saint-Flour Communauté accompagne les habitants dans leur quotidien : leurs déplacements, leur cadre de vie, leur habitat et dans la prise en charge des enfants depuis leur plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.

Notre Pays d'art et d'histoire (PAH) désormais élargi à 31 communes, et demain à toutes les autres, propose une offre culturelle riche en lien avec nos médiathèques, l'Ecomusée de Margeride, le Conservatoire, la diffusion artistique et l'office de tourisme des Pays de Saint-Flour.

Nous engageons maintenant des actions de valorisation de notre patrimoine naturel et paysager à l'image des actions portées sur les sites Natura 2000 ou sur la Vallée de la Truyère.

Enfin, nous veillons à la protection de notre environnement et inscrivons notre territoire dans la transition énergétique aux côtés du SYTEC.

Grâce aux soutiens de nos partenaires que sont l'Union Européenne, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Cantal, notre projet de territoire né de la fusion est en phase de concrétisation.

À la lecture de ce COM'actu n°5, vous pourrez prendre connaissance des réalisations en cours sur les communes du territoire et des démarches engagées par notre intercommunalité.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom de l'ensemble des élus et des agents communautaires, à toutes et tous, mes vœux les plus chaleureux pour 2020.

Avec mon fidèle dévouement,

Pierre JARLIER
Président de Saint-Flour Communauté

Des PARTENARIATS « gagnant-gagnant » noués avec les territoires

Cette année, Saint-Flour Communauté a signé plusieurs conventions de partenariat avec d'autres territoires ou organismes au service de la population et pour renforcer les potentiels de développement de chacun.



Pour un objectif territorial commun avec le PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) AUBRAC

Jeudi 18 juillet, à l'issue du conseil communautaire organisé à Saint-Urcize, Pierre Jarlier et André Valadier, respectivement présidents de Saint-Flour Communauté et du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, ont signé la convention de partenariat entre les deux entités et ont affirmé avec enthousiasme : « Cette convention traduit notre conviction commune à travailler ensemble pour le territoire. »

Les 8 thématiques du partenariat : faire bénéficier les communes cantaliennes du programme LEADER 2014-2020 « Aubrac-Olt-Causse » ; valoriser les énergies renouvelables ; préserver la biodiversité ; développer les mobilités ; profiter du Plan climat air énergie territorial (PCAET) ; valoriser les productions locales et les circuits courts ; développer les activités pleine nature ; développer l'action culturelle.



focus

Parole aux élus du Conseil intercommunal des jeunes P. 6



focus

Le viaduc de Garabit candidat à l'Unesco P. 10 et 11



DOSSIER

Des services renforcés pour la population P. 16 à 19



tourisme

Conservatoire : l'enseignement artistique 3 en 1 P. 23



4 pages spéciales

AGENDA

Détachez au milieu de ce magazine les 4 pages spéciales « date à date » de l'agenda culturel de Saint-Flour Communauté. À accrocher sur votre frigo !

Suivez l'actualité de Saint-Flour Communauté sur la page Facebook, la page Twitter et sur le site Internet



Impression réalisée sur un papier certifié PEFC garantissant le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.



COM'actu #05 - Décembre 2019 - Magazine édité par Saint-Flour Communauté : Village d'entreprises - Z.A. du Rozier-Coren - 15100 SAINT-FLOUR
Directeur de la publication : Pierre JARLIER - **Conception :** Saint-Flour Communauté - **Mise en page :** Cédric MUREZ - **Rédaction :** Benoît PARRET, Cédric MUREZ - **Crédits photographiques :** Arnaud FRICH (Une), PAH Saint-Flour Communauté, OMJS, Benoît PARRET, Cédric MUREZ, JF Ferraton, Christian FOURNIER, Pierre SOISSONS, cabinet d'architectes TRINH&LAUDAT, SCP d'architecture ALLEGRE-ESCHALIER, architecte Julie BOUNIOL, Pierre GÉRAUD, Frédéric BANCHAREL, Joël GASTAL, Alexia SZCZESZEK BALAGNY, Maxime BOILLLOT, Anthony CAPRIO, Hervé BLANCO, Christelle FOURNET, Justine GOUAZÉ, Paul PLAGNE, Communes de Val d'Arcomie, de Fridefont, de Maurines, de Saint-Martial et de Jabrun, Puy d'images pour NGE - **4 pages de l'agenda culturel :** Charline ARNAUTOU - **Cartes et infographies :** Charline ARNAUTOU ; page sur les élections : Freepik.com ; infographie du Tour de France : Justine GOUAZÉ - **Impression :** La Dépêche d'Auvergne - 15100 SAINT-FLOUR - **Tirage :** 12 000 exemplaires - **Distribution :** La Poste. ISSN en cours.



Un contrat de réciprocité avec CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE



Le 24 juillet a été signé, par Pierre Jarlier et Olivier Bianchi, le Contrat de Réciprocité qui unit désormais Saint-Flour Communauté et Clermont Auvergne Métropole. **Quatre axes constituent l'ossature de cette collaboration :** mobilité, culture, développement économique, transition énergétique.

Pour la période 2019-2021, les deux collectivités souhaitent apporter des réponses aux besoins des habitants et des acteurs socio-économiques qui vivent, se déplacent et échangent en ignorant les frontières administratives. L'objectif est de mettre en œuvre, dans le respect des compétences de chacun, des projets et des solutions opérationnelles porteurs d'enjeux communs.

Valorisation des Gorges de la Truyère avec EDF ET LE SYNDICAT MIXTE DE GARABIT-GRANDVAL



En août 2019, Saint-Flour Communauté, le Syndicat mixte du lac de Garabit-Grandval et EDF ont renouvelé leur partenariat pour la troisième fois (2006 et 2013) autour de la retenue du barrage hydroélectrique EDF de Garabit-Grandval. Ces conventions ont permis de mettre en œuvre une démarche pour concilier la production d'électricité d'origine renouvelable et les différents usages de la rivière Truyère dans un environnement sécurisé et préservé. Désormais, le périmètre d'intervention correspond à celui du site des Gorges de la Truyère en cours de classement.

Ce partenariat porte sur la période 2019-2023 et permettra de déployer, entre 2020 et 2023, un plan d'actions spécifiques de valorisation touristique du site, à travers notamment la Route de l'énergie, qui fête ses 10 ans en 2020.

Les 5 thématiques de la convention : Gestion partagée de l'eau ; actions sportives, culturelles et événementielles organisées dans le cadre de la Route de l'énergie ; valorisation des Gorges de la Truyère ; reconquête foncière des coteaux dans le cadre du programme d'intervention agricole et rural ; actions en faveur des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Conseil intercommunal des jeunes : un pas dans la CITOYENNETÉ

Permettre à des jeunes du territoire de se former à l'exercice de la démocratie représentative et participative : voilà l'objectif du Conseil intercommunal des jeunes (CIJ), installé depuis le début de l'année 2019. Saint-Flour Communauté confie l'encadrement du CIJ à l'Office municipal de la jeunesse et des sports (OMJS) de Saint-Flour. Zoom sur la première année de cette jeune instance.

Après avoir mené campagne dans leurs collèges (Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour), 17 jeunes originaires de 12 communes du territoire ont intégré le premier Conseil intercommunal des jeunes de Saint-Flour Communauté installé en janvier 2019. Une instance idéale pour comprendre le fonctionnement de la gestion publique, pour avoir l'occasion de s'exprimer sur les sujets qui les préoccupent et pour conduire les projets qui leur tiennent à cœur.

Cette année, les élus ont notamment participé à un temps de formation autour de la citoyenneté et ont organisé de fond en comble leur séjour à Paris (recherche de financement, logistique...). Ce séjour a eu lieu fin octobre et a compris visites du Sénat et de l'Assemblée Nationale, cérémonie solennelle de ravivage de la flamme du Souvenir, visite de la Tour Eiffel, croisière en bateau-mouche et visite du musée Grévin. Une expérience gratifiante à tous points de vue.

Désormais, place à la mise en œuvre de leur premier projet : l'installation de boîtes à lecture dans les communes du territoire qui n'en sont pas dotées. Cela facilitera l'accès à la lecture pour tous les enfants.



Mike ARNAL

14 ans - En 3^e au collège La Vigière à Saint-Flour

On apprend beaucoup de choses intéressantes sur la

politique et ce qui nous entoure et on peut avoir des liens avec les adultes et les élus. Je ne pensais pas qu'on aurait eu la possibilité d'aller jusqu'au bout de nos projets avec les boîtes à lecture qu'on installe dans toutes les communes. Cette année, j'ai aussi apprécié le séjour à Paris qui nous a appris à découvrir là où se décident les lois au Sénat et l'Assemblée Nationale.

Enza PANICO

13 ans - En 4^e au collège Louis Pasteur à Chaudes-Aigues

Pour l'instant, j'aime beaucoup ce que nous faisons.

On a certaines responsabilités. J'avais déjà été élue dans un Conseil municipal des jeunes lorsque je vivais dans le Loir et Cher. J'en garde un bon souvenir mais ici le territoire est plus grand et nous devons réfléchir autrement pour mettre en place des actions qui concernent toutes les communes. C'est passionnant.

Paul COSTEROUSSE

14 ans - En 3^e au collège des Gorges de la Truyère à Pierrefort

C'est une bonne expérience. Le

séjour à Paris a été instructif, ça nous a permis de rencontrer les élus sur place et de rentrer dans l'hémicycle du Sénat. Ça faisait un peu bizarre. Je me souviens aussi de la formation autour de la citoyenneté qu'on a suivie au centre social. Je retiens que Jules Ferry a rendu l'école laïque et que la laïcité, c'est être neutre à l'égard de chaque religion.

Léonie CHARDAYRE

13 ans - En 4^e au collège La Vigière à Saint-Flour

Faire partie du Conseil intercommunal

des jeunes, c'est pour moi l'occasion de comprendre avec mes camarades comment on peut formaliser les projets à notre niveau. C'est aussi une façon de représenter ma commune : Anglards-de-Saint-Flour. Cette année, je retiens vraiment le séjour à Paris. C'était super, ça a permis de souder le groupe avec la visite de la Tour Eiffel ou le musée Grévin.

PÔLE TERRITORIAL DE SANTÉ : une nouvelle offre proposée avec l'acquisition d'un rétinographe

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, Saint-Flour Communauté a participé à l'achat d'un rétinographe par une subvention versée à l'association des diabétiques de Saint-Flour.

Pour les patients de la région sanfloraine, cet appareil participera au dépistage de la rétinopathie diabétique, complication du diabète, qui est une atteinte des petits vaisseaux sanguins au niveau de l'œil et peut mener à la cécité.

Un rétinographe utile pour dépister la rétinopathie diabétique, complication du diabète

Le rétinographe est à la disposition de Carine Lacroix-Chastang, orthoptiste installée au Pôle Territorial de Santé, qui travaille en lien avec des ophtalmologues partenaires.

Cette action est inscrite dans le Contrat Local de Santé et complète l'offre de soins sur le territoire comme l'ont salué Pierre Jarlier, président de Saint-Flour Communauté, et Martine Guibert, présidente du conseil de surveillance du Centre hospitalier.



Ce rétinographe a été aussi financé par : SNCF Mobilité, la Fondation Crédit-Agricole-Centre-France, l'Association des Diabétiques de Saint-Flour, l'Association Nationale des Patients Atteints du Cancer de l'œil, le Lion's Club et le Rotary Club de Saint-Flour et le Lion's club de Murat.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ Killisan Muller, nouvelle coordinatrice de santé

Le 4 novembre, Killisan Muller a pris ses fonctions de coordinatrice du Contrat Local de Santé pour le Bassin de Santé Intermédiaire de Saint-Flour Communauté-Hautes Terres Communauté. Elle est titulaire d'un Master promotion de la Santé, obtenu à l'Ecole des Hautes études de la Santé publique de Rennes.

Un Contrat Local de Santé est un outil de contractualisation entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les deux territoires de Saint-Flour Communauté

et de Hautes Terres Communauté. Il permet la mise en œuvre d'une politique de santé publique locale concertée et coordonnée en lien étroit avec les professionnels de santé et les acteurs sociaux avec, à la clé, de nouvelles actions structurantes au service des habitants et de l'attractivité du territoire. Trois axes sont fléchés : la prévention et la promotion, le renforcement de l'offre de soins, l'amélioration du parcours de soins.

Contacteur Killisan Muller : 06 34 84 48 49 - cls@saintflourco.fr

Le CENTRE AQUALUDIQUE intercommunal conjugue depuis dix ans sport et détente

En dix ans, le centre aqualudique a vu passer près de 560 000 usagers. Certains s'y détendent, d'autres y pratiquent une activité sportive. Le large panel des activités proposées garantit l'attractivité de l'équipement. En matière de loisirs, il bénéficie d'un rayonnement territorial au-delà des frontières de Saint-Flour Communauté. En coulisses, le personnel s'affaire à offrir un beau souvenir aux visiteurs.

Entretenir sa santé et se détendre

Avec ses espaces aquatiques, bien-être et remise en forme, le centre aqualudique de Saint-Flour Communauté est un équipement qui permet la pratique d'une activité sportive à son rythme. Certains viennent entretenir leur santé, soit en s'inscrivant aux activités aquatiques (aquagym, aquabike, aquatraining) ou aux activités de remise en forme (pilates, zumba, permanence cardio-musculaire...). D'autres viennent simplement se détendre en alternant jacuzzi, sauna, hammam et transats.

Une gestion rigoureuse en coulisses

Depuis 10 ans, afin de garantir une pleine satisfaction des



milliers de visiteurs, les techniciens communautaires du Centre aqualudique assurent en coulisses un fonctionnement optimal du lieu, et notamment au regard de la qualité de l'eau. Cela se joue sous les bassins mêmes, au milieu des gaines, des vannes et des tuyauteries. Analyses et régulation de l'eau (niveau de chloration, pH, température...), veille sur le système

de filtration, sur le chauffage ou encore sur l'air... tout est sous contrôle permanent. Chaque mois, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) donne d'ailleurs son verdict pour les normes relatives à la propreté de l'eau. Les relevés sont conformes grâce au respect des protocoles journaliers de nettoyage et d'un système de filtration performant.

REPÈRES

60 établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) utilisateurs chaque année du centre aqualudique (sur le territoire de Saint-Flour Communauté et au-delà)

560 000 usagers depuis l'ouverture en 2009

3 200 heures Nombre d'heures d'ouverture annuelle en tenant compte des activités (associations, scolaires...). Pour l'ouverture au public uniquement, le Centre aqualudique est ouvert 1 950 heures par an

LE REGARD DE... Gilles Bachet, responsable des équipements sportifs de Saint-Flour Communauté



L'atout n°1 de la structure

Sa polyvalence. C'est un espace de loisirs capable de contenter tous les publics : enfants, familles, retraités, personnes en situation

de handicap... autour de nombreuses activités liées à l'eau mais plus encore.

Et pourquoi pas une journée en famille au Centre aqualudique ?

Il est tout-à-fait possible de passer une journée entière en famille, en alternant nage libre, bien-être pour se détendre et cardio-training/musculation en autonomie. Le tout, à moins de 10 € par personne, en optant par exemple pour un abonnement. C'est une aubaine.

Un équipement qui profite à tous

Il suffit de jeter un œil sur le planning d'occupation général : il montre qu'il bénéficie à tous les publics. Toutes les plages horaires de 9h à 21h sont prises. Quand il est fermé au public, il est utilisé par les associations ou les établissements scolaires. C'est ouvert 7 jours sur 7.

Une équipe qualifiée

Le Centre aqualudique s'appuie sur une équipe d'encadrement diplômée et polyvalente, pour satisfaire les usagers, à tous les niveaux de responsabilités, des maîtres-nageurs aux agents d'accueil et aux techniciens.

Un service URBANISME qui vous accompagne dans vos projets

Depuis 2015, Saint-Flour Communauté dispose d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme...) sur une partie du territoire intercommunal*. Service public de proximité, le Pôle urbanisme et son réseau de partenaires (Architecte des Bâtiments de France, CAUE du Cantal...) est à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets de construction.

* **Les 31 communes concernées par le service instructeur communautaire :** Alleuze, Andelat, Brezons, Chaudes-Aigues, Clavières, Coltines, Coren, Deux-Verges, Fridefont, Lieutadès, Val d'Arcomie, Montchamp, Neuvéglise-sur-Truyère, Paulhac, Pierrefort, Roffiac, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour, Saint-Georges, Saint-Martial, Saint-Rémy-de-Chaudes-Aigues, Saint-Urcize, Talizat, Tanavelle, Les Ternès, Tiviers, La Trinitat, Ussel, Vabres, Valuéjols et Vieillespèsse. Les autres communes sont instruites par la Direction départementale des Territoires (DDT) du Cantal.



GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Une seule adresse pour tous les documents d'urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme permet un accès par Internet aux documents d'urbanisme (PLU et Cartes communales) et aux servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de Saint-Flour Communauté. Il s'adresse aux particuliers, mais aussi aux professionnels de l'urbanisme,

qui ont la possibilité de consulter et de télécharger sur une même plateforme tous les documents d'urbanisme dont ils peuvent avoir besoin pour un projet d'aménagement ou de construction.

► www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Prendre rendez-vous avec les agents Sylvie CIPPIÈRE, Sandrine LAMPERTI ou Julien MAJDI :

04 71 60 71 56 ou 04 71 60 53 75

PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Un agent à votre rencontre

Depuis le mois de septembre, les agents du service vous accueillent au rez-de-chaussée du Village d'entreprises du Rozier-Coren. À votre demande, un agent du service peut vous rencontrer dans les maisons France Services de Saint-Flour Communauté à Chaudes-Aigues et à Pierrefort pour vous accompagner dans vos démarches.



Dématérialisation des documents d'urbanisme : Saint-Flour Communauté, collectivité pilote

Les collectivités vont être amenées à partir du 1^{er} janvier 2022 à proposer une plateforme numérique de dépôts des autorisations d'urbanisme pour leur instruction. Avant cette échéance, Saint-Flour Communauté fait parité des collectivités qui expérimenteront le dispositif, en partenariat avec l'État.

PLUi
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

1 1^{er} semestre 2019
COMPRENDRE LES ENJEUX
DU TERRITOIRE
ANALYSER

2 2^e semestre 2019
CONSTRUIRE LE
TERRITOIRE DE DEMAIN
PROJETER

3 Après 2020
TRADUIRE LE PROJET
DE TERRITOIRE
DÉFINIR LE CADRE

4 Après 2020
ARRÊTER, CONSULTER,
APPROUVER LE PLUi
DÉCIDER

En 2014, la loi ALUR a affirmé la compétence des communautés de communes pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Le 8 octobre 2018, Saint-Flour Communauté a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de construire à travers ce document, un projet équilibré, prenant en compte l'identité, les richesses du territoire et les spécificités de chacune des communes.

La phase 1 qui consistait à appréhender les enjeux du territoire est terminée. Ce travail est synthétisé dans un diagnostic territorial consultable dans chaque mairie, maisons de services et au siège de Saint-Flour Communauté.

La phase 2 est en cours d'achèvement. Il s'agit de l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci doit faire l'objet, en 2020, d'un débat au sein du Conseil communautaire et dans les conseils municipaux des 53 communes membres de Saint-Flour Communauté.

L'écriture du règlement du PLUi débutera au deuxième semestre 2020.

En savoir plus sur la plaquette d'information, disponible en mairie et sur le site Internet de Saint-Flour Communauté



PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO: une volonté partagée, affirmée lors du 3^e congrès européen à Saint-Flour

La France accueillait, fin novembre, le troisième congrès européen pour la candidature des ponts métalliques à grandes arches de la fin du XIX^e siècle au classement Unesco. Plusieurs étapes se sont succédées durant ce rendez-vous tenu sur les sites des deux ouvrages français du Viaur et de Garabit.



Deux viaducs français pour une candidature européenne

La France présente deux viaducs pour cette candidature européenne des ponts métalliques à grande arche dont on doit l'initiative à l'Allemagne et aux représentants de Solingen. Aussi, l'organisation de ce dernier congrès s'est déroulée en deux temps avec une première journée dans l'Aveyron et le Tarn pour le viaduc du Viaur et une journée dans le Cantal pour le viaduc de Garabit.

Les présentations techniques et historiques des deux ouvrages ont permis de dévoiler les prouesses des ingénieurs et des ouvriers de l'époque pour contribuer à plusieurs dizaines de mètres au-dessus du Viaur et de la Truyère « à l'achèvement du grand réseau ferroviaire français pour le désenclavement et le développement économique des territoires », comme l'a résumé Bertrand Lemoine, historien et spécialiste du patrimoine industriel.



Candidature soutenue par les fonds européens LEADER

Comment atteindre la reconnaissance de l'Unesco

Parmi les critères de l'Unesco qui doivent déterminer la valeur universelle et indiscutable du bien présenté, il s'agit d'arrêter les plus pertinents à défendre. La candidature pourrait s'appuyer sur les éléments suivants : chef d'œuvre du génie humain ; échange d'influences pendant une période donnée, type de construction et ensemble technologique. Le collectage des archives et des informations historiques, techniques, scientifiques ne fait que commencer. Il s'agira aussi de prouver la préservation et la gestion des ouvrages et de leur environnement immédiat. Le fait que ces viaducs soient toujours en activité est un point très positif, gage de leur préservation.



allié indispensable pour la valorisation du patrimoine industriel. Étaient aussi présents les descendants de Gustave Eiffel, toujours sensibles à la préservation de l'œuvre de leur illustre aïeul.

Une gouvernance à deux étages

Pour conduire cette candidature des ponts métalliques à grande arche de la fin du XIX^e siècle, la gouvernance va se construire en deux étages : le premier au niveau national avec la constitution d'une association par pays d'ici 2020. Pour la France, elle regroupera les trois communautés de communes (Saint-Flour Communauté, Carmausin-Ségala et Pays Ségali Aveyron) qui porteront la candidature, mais aussi les communes riveraines, dont Ruynes-en-Margeride et Val d'Arcomie, la SNCF, les offices de tourisme, en associant les partenaires publics et privés. Le second étage sera international avec la création d'une fondation dont le siège sera en Allemagne.

Chaque année, l'Ecomusée de la Margeride et le Pays d'art et d'histoire contribuent à la connaissance du viaduc de Garabit et sa valorisation auprès du grand public par le biais d'animations sur place et d'expositions. Visitez par exemple l'exposition permanente « Le Géant de la Truyère » à la ferme de Pierre Allègre à Loubaresse (réservations : 04 71 23 43 32).

Au-delà de sa vocation de liaison ferroviaire, le viaduc constitue une prouesse de l'ingénierie française. Il a servi à plusieurs reprises de décor cinématographique pour « L'enfer », « Un homme de trop », « Le Pont de Cassandra », « Camping 2 ». On peut l'apercevoir sur le billet de 200 francs mais aussi sur des timbres.

Repeint en 1992 en rouge Gauguin (couleur d'origine de la Tour Eiffel), le viaduc est à découvrir aussi de nuit depuis sa mise en lumière en 2001.



Une action forte menée sur les gorges et la vallée de la TRUYÈRE

Le site de la Truyère fait l'objet de toutes les attentions de la part de Saint-Flour Communauté et de l'Etat. Les deux partenaires nourrissent de grandes ambitions pour cet espace au fort potentiel de développement lié à la qualité de son patrimoine naturel et paysager.

CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL DES AFFLUENTS DE LA TRUYÈRE 2019-2024



5,1 millions d'euros mobilisés pour la qualité de l'eau

Le contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère 2019-2024 a été signé le mercredi 25 septembre à Saint-Georges entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Saint-Flour Communauté. Il s'agit du premier document d'objectifs de ce type financé par l'agence sur le bassin versant de la Garonne et de

ses affluents. L'amélioration de la qualité de l'eau est au cœur de ce programme d'actions pluriannuel avec des conséquences attendues en matière de biodiversité, de paysages, d'activités agricole, économique et touristique... L'engagement des différents partenaires permettra de mobiliser 5,1 millions d'euros sur 5 ans avec les compétences techniques de chacun.

CLASSEMENT DES GORGES ET VALLÉE ENNOYÉES DE LA TRUYÈRE GARABIT-GRANDVAL

La Truyère, en bonne voie pour un nouveau site classé cantalien

L'Etat a engagé une procédure de classement des « gorges et vallée ennoyées de la Truyère ». Après deux années de préparation et de concertation marquées notamment par l'organisation d'une procédure d'enquête publique, le périmètre a été confirmé cet automne 2019. Cette procédure de classement est une bonne nouvelle dans le cadre

de la politique menée par Saint-Flour Communauté pour la mise en valeur et le développement de cette entité paysagère forte dans le Cantal. Façonné par l'homme, ce site a conservé des caractéristiques paysagères et patrimoniales remarquables et reconnues à l'échelle départementale et régionale. Aussi, la communauté de communes accompagne la démarche avec en particulier le contrat de progrès territorial, son programme d'intervention agricole, la gestion des sites Natura 2000 et la prise en compte de ce projet dans la rédaction de ses documents de prospective ou d'urbanisme.

Aujourd'hui, l'objectif est d'obtenir un classement « Grand site de France », démarche complémentaire à celle de la candidature de classement du viaduc de Garabit au patrimoine mondial de l'Unesco (voir ci-contre).



Angélique Viala, chef de projet « Grand site de France »

Angélique Viala rejoint Saint-Flour Communauté comme chef de projet « Grand site de France » pour la Truyère. Sa mission consiste à suivre la procédure de classement et à coordonner l'action de la communauté de communes auprès des services de l'Etat et des différents partenaires institutionnels et associatifs.

Angélique Viala s'assurera de la cohérence d'ensemble des actions qui porteront sur la restauration du paysage, la gestion durable et autonome du site, la conciliation de la préservation des paysages, l'encadrement de la fréquentation touristique et l'activité locale. Elle a en charge la synthèse du travail de chacun pour conduire cette procédure de classement national à son terme.



La candidature doit s'accompagner d'un plan de gestion garantissant la pérennité du bien classé et d'une zone tampon, qui correspondrait pour Garabit au périmètre de classement Grand Site de France des gorges et vallée ennoyées de la Truyère-Garabit-Grandval.

C'est un long et périlleux chemin qui s'ouvre aux candidats. Une candidature au patrimoine mondial exige rigueur et excellence.

Pourquoi ces six ponts et pas d'autres ?

Au stade actuel de la réflexion, ces six ponts présentent plusieurs facteurs de cohérence : leur architecture exceptionnelle et innovante pour l'époque de la fin du XIX^e siècle (ils ont été construits sur une période d'une trentaine d'années), permettant l'ouverture des territoires en repoussant les prouesses du génie humain ; leur exemplarité pour les constructions futures ; le fait qu'ils soient toujours en activité dans leur état authentique, sans modifications majeures.

Les opérations en cours du PROJET DE TERRITOIRE



RÉSEAU DE CHALEUR BOIS : le quartier de Besserette en chauffe !

Lancé en octobre 2018, le chantier pour la construction du réseau de chaleur et d'une chaufferie bois sur le secteur de Besserette à Saint-Flour est arrivé à son terme en cette fin d'année 2019. La mise en service progressive du réseau de chaleur est aujourd'hui effective. Le réseau de chaleur alimente 17 établissements publics et privés, depuis le gymnase de la Fontlong jusqu'aux HLM de Besserette. Énergie renouvelable, économie circulaire, valorisation de la filière bois sont au cœur de ce quatrième réseau de chaleur bois qui sera géré en régie directe par Saint-Flour Communauté.

FINANCEMENT

**Coût total : 4,5 M€
SOUTENU À PLUS DE 50%**

par l'ADEME et l'État (TEPCV) - Autofinancement
amorti par les recettes de vente d'énergie



FINANCEMENT
**Coût total : 520 000 €
SOUTENU À HAUTEUR DE 75%**



PARC THERMAL : Au pied de l'un des plus anciens moulins de Chaudes-Aigues prendra place un parc thermal. Issu du projet de territoire du Caldaguès-Aubrac, il sera ouvert au public avant la saison thermale.



CLUB HOUSE : Ouverte depuis 2008, la halle d'animations à Pierrefort va se doter d'un club house pour les moments conviviaux d'après-match et des différentes manifestations qui s'y tiennent. Le chantier va démarrer.



PÔLE CULTUREL - MAISON DE SITE : Début des travaux dans les premières semaines de 2020 à Alleuze. Il s'agit d'effectuer l'aménagement intérieur de la grande salle. Le bâtiment aura pour vocation, à côté des gîtes intercommunaux, d'accueillir des résidences d'artistes, des ateliers de création ou encore des expositions et conférences.



AMÉNAGEMENT DU LAC DE BELVEZET : Ce plan d'eau artificiel, créé dans les années 90, couvre une surface d'environ 1 hectare à Tiviers. L'objectif est de relier le lac aux chemins de randonnée existants et d'aménager des stations pédagogiques. Début des travaux au printemps 2020.



SITE ARCHÉOLOGIQUE DE RISSERGUES : À Malbo, les travaux d'aménagement de la salle d'exposition située dans le bourg commenceront prochainement pour mettre en valeur les présentations du site de Rissergues et l'habitat de l'an Mil sur les hauts plateaux du Cantal. Par ailleurs, Saint-Flour Communauté procède au montage financier pour une nouvelle campagne de fouilles.



Combien ça coûte ?

Durée	Conditions	VTC	VTT
1 semaine	Renouvelable 1 fois	40 € *	50 € *
1 mois	Renouvelable 1 fois	120 € *	150 € *
1 trimestre	Non renouvelable	250 € *	300 € *

* Des dispositifs d'aides spécifiques du CCAS de la ville de Saint-Flour sont possibles, sous conditions de ressources pour les Saint-flourais.

POUR VOUS PERMETTRE DE TESTER LE VÉLO ÉLECTRIQUE : des locations possibles jusqu'au 30 avril 2020

Avez-vous déjà essayé le vélo électrique ? Si la réponse est non, alors penchez pour l'offre de location de Saint-Flour Communauté pour vous mettre en selle... Dans le cadre de la transition énergétique, le développement de la pratique du vélo à assistance électrique est une des actions de Saint-Flour Communauté en faveur de la mobilité douce. Pour votre réservation, vous pouvez contacter les services de la communauté de communes : 06 07 09 14 93 ou velo@saintflourco.fr

Location proposée aux résidents de Saint-Flour Communauté (habitants et résidents secondaires)

ZOOM SUR... Le projet phare d'aménagement d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et Maison de l'habitat et des énergies renouvelables

C'est l'axe 6 du projet de renouvellement du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté 2019-2029 et il est fondamental. Apparus en 2001, les CIAP sont des équipements culturels de proximité. Concrètement, il s'agit de créer un guichet unique, repéré et assimilé par tous, en matière de valorisation patrimoniale, d'urbanisme, d'architecture et d'habitat.

Au sein de ce Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) et Maison de l'habitat et des énergies renouvelables, le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté souhaite devenir un interlocuteur privilégié pour les habitants, en lien avec les services compétents, sur les questions de patrimoine, d'urbanisme et d'habitat.

Cet équipement sera doté d'outils de médiation qui lui permettra de devenir un véritable centre de ressources et de formation. Il sera notamment équipé d'une table tactile, d'une maquette en relief du territoire mais aussi d'une « *matériauthèque* » qui permettra de comprendre l'intérêt d'utiliser tel ou tel matériau dans les constructions ou réhabilitations d'habitat.

Créé en articulation avec les autres équipements culturels de

la collectivité, cet équipement prendra place au 17 bis place d'Armes à Saint-Flour dans l'ancien Hôtel de ville-Caisse d'épargne.

Un immeuble emblématique du XIX^e siècle inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2003.

Les travaux de réhabilitation intérieure avec l'aménagement des espaces sont en cours et devraient se terminer en 2020.

Propriété de Saint-Flour Communauté, l'arrière du bâtiment avec son point de vue sur la ville basse et les paysages environnants sera voué à un espace d'interprétation du paysage avec l'aménagement d'un belvédère à la place de l'ancienne prison. Cette réhabilitation se réalise en lien avec le projet de requalification de la place d'Armes mené actuellement par la Ville de Saint-Flour.



Le PAH de Saint-Flour Communauté à la rencontre des outils numériques et de la matériauthèque de la Maison du parc du Pilat.



La maquette interactive 3D de l'espace Gislebertus à Autun.



L'ancienne prison deviendra un belvédère. Un vrai espace d'interprétation du paysage.

Opération d'1,1 M€ soutenue à plus de 50 % par l'État (DRAC, TEPCV, Contrat de ruralité) et la Région (Contrat Ambition Région, Préservation/Mise en valeur du patrimoine).

33 ARTISANS et COMMERÇANTS soutenus dans leurs projets d'investissements

Mis en place en 2017, le dispositif de soutien au commerce et à l'artisanat à travers le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et le programme LEADER se termine au 31 janvier prochain. Engagée dans ce programme, Saint-Flour Communauté a accompagné 33 projets d'investissement.



SAINT-FLOUR SARL Main de Plume

Rénovation du salon de soins esthétiques et création d'une nouvelle cabine : « avec ce soutien, j'ai pu réaliser quelque chose à mon image à tous les niveaux en repensant les espaces. »



COLTINES SARL VALY, Maçonnerie

Acquisition d'une mini-pelle avec brise-roche connectable et d'une pince pour déplacer les matériaux lourds. « C'est un plus pour améliorer la productivité et surtout réduire la pénibilité. »



PIERREFORT Richard RAYNAL (menuiserie, charpente, couverture)

Acquisition d'un chariot télescopique sur roues capable de monter jusqu'à 16 mètres de haut. « J'ai connu l'aide par le bouche à oreilles. C'est un bon dispositif pour les artisans. »



SAINT-FLOUR Les Caves du Palais

En janvier, Thomas Viaud ferme ses portes pour moderniser l'espace de vente et de la réserve. « Le dispositif d'aides est un vrai levier pour redonner un nouveau souffle à mon magasin. »

L'enveloppe mobilisée s'élevait à 1 M€ avec 800 000 € de l'Union européenne (fonds LEADER), 100 000 € de Saint-Flour Communauté et autant de la part de Hautes Terres Communauté.

Sur le secteur de Saint-Flour Communauté, 33 projets ont pu bénéficier de ce soutien financier.

Le programme a permis d'accompagner concrètement les professionnels dans leurs projets d'investissements parfois onéreux, d'optimisation, d'agencement, d'achat de matériel neuf ou de modernisation de locaux...

1 507 000 €

C'est le montant total des investissements menés par les 33 entreprises bénéficiaires sur le territoire de Saint-Flour Communauté.

602 800 €

C'est le montant du soutien financier obtenu par les 33 entreprises subventionnées, avec un levier de Saint-Flour Communauté.

Détails sur ces 4 nouveaux bénéficiaires : www.saint-flour-communaute.fr

ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES Tour d'horizon sur leur développement

ROZIER-COREN : La société de fromages Dischamps est en cours de dépôt du permis de construire pour un bâtiment industriel de 2 600 m². Elle souhaite moderniser son outil de production tout en restant sur le territoire de Saint-Flour Communauté.

La société Coliservices procède à la troisième extension de sa plateforme logistique de distribution de colis.

France Boissons est désormais installée dans ses nouveaux locaux.

La communauté de communes avait créé une réserve foncière pour une extension de ce pôle économique stratégique au carrefour de l'A75 et de la rocade nord de Saint-Flour dont l'ouverture est désormais imminente. Deux entreprises sont d'ores et déjà intéressées par une installation sur cette extension.

ZA DE VOLZAC : Pour une extension de 8,2 hectares de cette zone située entre les routes de Murat et de Chaudes-Aigues, Saint-Flour Communauté procède à la révision du Plan

Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Flour.

ZA DU ROUCHAR : À Chaudes-Aigues, Saint-Flour Communauté vient de procéder à la vente de 2 terrains en faveur de Fabien Tuzet spécialisé dans l'activité du bois. Quatre lots de 1000 à 2000 m² sont encore disponibles.

ZA DE L'AUBRAC : Étude d'extension de la zone à Pierrefort en cours pour deux hectares supplémentaires.

ZA DE BELVEZET : À Ruynes-en-Margeride, Didier Reboulet (maintenance mécanique) vient de signer avec la communauté de communes le compromis de vente pour l'achat de 4 000 m² de terrain.

ZA DE NEUVÉGLISE : Le projet d'aménagement porté par la Coopérative laitière de la Planèze à Neuvéglise-sur-Truyère suit son cours. Les structures sont désormais visibles.



AGENDA CULTUREL Le date à date

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN



En famille



Jeune public

JANVIER



DIM 05
14h

Cluedo géant dans la maison consulaire
SAINT-FLOUR - Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët
Sur réservation
GRATUIT
Informations / Réservations : 04 71 60 44 99



DIM 12
15h

Concert du Nouvel An
SAINT-FLOUR - Église Sainte-Christine
ENTRÉE LIBRE
Informations : 04 71 60 32 02



MER 15
14h30

La Plage vue du sable
VALUÉJOLS - Bibliothèque municipale
Sur inscription
GRATUIT
Informations / Inscriptions : 04 71 73 26 90

JEU 16
20h30

DANSE
J'ai pas toujours dansé comme ça
SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
10€ / 7€
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM 18
18h

Nuit de la lecture : visite guidée de l'exposition « Lanau - l'histoire d'un village »
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
Médiathèque communautaire
GRATUIT - Informations : 09 67 47 92 80

SAM 18
20h

Nuit de la lecture : veillée
SAINT-FLOUR - Médiathèque municipale
GRATUIT - Informations : 04 71 60 25 44

JEU 23
19h

CONFÉRENCE
« Vercingétorix, héros gaulois et républicain »
SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
Par Françoise Fernandez
GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32



VEN 24
18h-22h

Nuit des Conservatoires
SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins et Conservatoire, rue de Belloy
GRATUIT
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

FÉVRIER

DIM 02
14h30

La légende du pendu dépendu
SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

DIM 02
17h

MUSIQUE CLASSIQUE
Quatuor Inné - 24^{ème} Festival Voyage d'Hiver
LORCIÈRES - Église Saint Sébastien
10€ / 7€
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02



SAM 08
20h30

BD CONCERT KAFKA
La longue marche des éléphants
SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
10€ / 7€
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

LUN 10
14h30

CONFÉRENCE
« La destinée de la flotte de guerre française après l'armistice de 1940 »
SAINT-FLOUR - Archives municipales
Par Jacques Albisson
GRATUIT - Informations : 04 71 60 15 98



MER 12
16h

Voyage dans le temps
VALUÉJOLS - Bibliothèque municipale
Sur inscription
GRATUIT - Informations : 04 71 73 26 90

JEU 13
20h30

Ciné-Echange - Haut les filles de François Armanet
SAINT-FLOUR - Cinéma Le Delta
5,50€ / 4,50€ (scolaires)
Informations : 04 71 60 34 10

VEN 14
18h

Saint-Valentin : les plus belles lettres d'amour d'écrivains
SAINT-FLOUR - RDV à la librairie La cité du vent, 9 rue Marchande
GRATUIT - Informations : 04 71 20 96 58



VEN 14
14h-17h

Visite ludique de l'exposition « Paroles de Pays, Paraulas de Pais »
PIERREFORT - Médiathèque communautaire
GRATUIT
Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92

DIM 16
17h

MUSIQUE CLASSIQUE
Requiem de Mozart
SAINT-FLOUR - Chapelle du Grand Séminaire
15€ / 10€ / GRATUIT (- 12 ans)
Informations : 04 71 60 22 50



MER 19
15h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Brin d'air
USSEL - Salle des fêtes
4€ - Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

VEN 21
20h30

MUSIQUES ACTUELLES
Batlik
SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
10€
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM 22
10h-17h

Stage d'hiver du CdMDT 15
SAINT-FLOUR - CdMDT 15, 27 rue du Collège
Adhérents 30 € / Non adhérents 40 €
Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr



SAM 22
19h-00h

Grand bal trad d'hiver du CdMDT15
SAINT-GEORGES - Salle polyvalente
8€ / 6€
Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr



SAM 22
14h30

Bricolage d'hiver
PIERREFORT - Médiathèque communautaire
GRATUIT
Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92



MER 26
14h30

Jeux d'autrefois
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
Médiathèque communautaire
GRATUIT
Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

MARS

DIM 01
14h30

Voyage en Italie
SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32



MER 04
15h

Chronos Express
NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
Médiathèque communautaire
GRATUIT
Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

MER 04
18h30

MUSIQUES ACTUELLES
Muddy Curdy
PAULHAC - Prat-de-Bouc, Le Buron
GRATUIT
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM 07
20h30

MUSIQUE CLASSIQUE
Cordes et âmes - 24^{ème} Festival Voyage d'Hiver
SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
10€ / 7€
Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM
14
14h

Atelier taille
 SAINT-GEORGES - Dans un verger de particulier, au Vernet
 4€ / GRATUIT pour les adhérents de l'Association Les Croqueurs de Pommes
 Informations : 04 71 23 43 32

JEU
19
20h30

**Printemps des poètes :
« En contrepoint dans mes paysages »**
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Salle polyvalente de Lavastrie
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

SAM
21
14h30-16h30

Bal Trad' Enfants
 SAINT-FLOUR - Maison de quartier de Besserette
 GRATUIT
 Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr

SAM
21
20h30-23h

Bal des ateliers du CdMDT 15
 SAINT-FLOUR - Maison de quartier de Besserette
 GRATUIT - Informations : contact@cdmdt15.fr

JEU
26
19h

**CONFÉRENCE
« L'art des années 50 en France »**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 Par Jean-Paul Dupuy
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

VEN
27
20h30

**THÉÂTRE BURLESQUE
Manger**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 10€ / 7€
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

AVRIL

VEN
03
20h

**CONSERVATOIRE
Audition de danse**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 GRATUIT
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM
04
10h-17h

Stage du CdMDT 15 : Percussions et musique trad'
 SAINT-FLOUR - CdMDT 15, 27 rue du Collège
 Adhérents 20 € / Non adhérents 30 €
 Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr

DIM
05
14h30

« C'est par où la sortie ? »
 SAINT-FLOUR - Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 44 99

LUN
06
14h30

**CONFÉRENCE
« Neussargues, une cité née de l'arrivée du train »**
 SAINT-FLOUR - Archives municipales
 Par Serge Defix
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 25 44

JEU
09
20h30

**MUSIQUE SWING SANS FRONTIÈRE
Mystère Trio Quartet**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 10€ / 7€
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM
11
10h

Chasse aux livres
 PIERREFORT - Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92

MER
22
9h-12h
13h30-17h30

Bourse aux livres
 PIERREFORT - Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations : 04 81 91 50 92

MER
22
14h30

Voyage avec des puzzles
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

JEU
23
17h

**CIRQUE ACROBATIQUE
Entre le Ziste et le Geste**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 4€
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

MER
29
15h

Temps de broderie !
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

DIM
03
14h30

Dans les coulisses de l'exposition
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

VEN
15
18h

Inauguration de l'exposition « Deux mille ans de passage, du chemin gaulois à l'A75 »
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

SAM
DIM
11-12
9h-18h

**JEMA 2020
Matières à l'œuvre**
 SAINT-FLOUR - Halle aux Bleds
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

LUN
13
14h30

Pâques au jardin !
 RUYNES-EN-MARGERIDE - Jardin de Saint-Martin
 3€ par enfant / GRATUIT pour les parents
 Informations : 04 71 23 43 32

MER
15
15h

**THÉÂTRE
La Mythologie de Persée**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 4€
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

JEU
16
19h

**CONFÉRENCE
« Du Douanier Rousseau à Séraphine, les grands maîtres naïfs »**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 Par Nicole Tamburini
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

VEN
17
19h

**CONSERVATOIRE
Concert de fin de cycle**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 GRATUIT
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

DIM
19
14h

Atelier greffe
 RUYNES-EN-MARGERIDE - Jardin de Saint-Martin
 4€ / GRATUIT pour les adhérents de l'Association Les Croqueurs de Pommes
 Informations : 04 71 23 43 32

MER
22
9h-12h
13h30-17h30

Bourse aux livres
 PIERREFORT - Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations : 04 81 91 50 92

MER
22
14h30

Voyage avec des puzzles
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

JEU
23
17h

**CIRQUE ACROBATIQUE
Entre le Ziste et le Geste**
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 4€
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

MER
29
15h

Temps de broderie !
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE
 Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 09 67 47 92 80

DIM
03
14h30

Dans les coulisses de l'exposition
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

VEN
15
18h

Inauguration de l'exposition « Deux mille ans de passage, du chemin gaulois à l'A75 »
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

VEN
15
19h-1h

Spring Festiv'
 SAINT-FLOUR - Lycée Saint-Vincent / La Présentation (en extérieur sous structures bâchées)
 PAYANT - Informations : 04 71 60 04 32 / 06 77 04 68 24

SAM
16
18h-1h

**Nuit des musées
La Classe, l'œuvre !**
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne & Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32 / 04 71 60 44 99

SAM
16
14h-22h

Nuit des musées : Visite nocturne
 CHAUDES-AIGUES
 Musée Géothermia
 GRATUIT - Informations : 04 71 23 58 76

SAM
16
20h

Nuit des musées : Veillée contée sur les plantes d'ici et d'ailleurs
 RUYNES-EN-MARGERIDE - Jardin de Saint-Martin
 GRATUIT - Informations : 04 71 23 43 32

SAM
16
20h

Carte Pop-up
 PIERREFORT - Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92

SAM
16
10h

Ô fil de l'eau...
 CUSSAC - RDV au four de Lascols
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

DIM
17
15h

Rencontre orchestrale
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 GRATUIT
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

DIM
17
15h

Participation à la :


DIM
24
15h

Un Village à l'honneur - Mon vialatge en patoès : Le village d'Oradour - Lo vialatge d'Orador
 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE - RDV devant l'église, à Oradour
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

DIM
27
17h45

**CONSERVATOIRE
Comptine de la classe d'éveil musical**
 SAINT-FLOUR - Médiathèque municipale
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 32 02

JEU
28
19h

**CONFÉRENCE
« L'auberge Rouge »**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 Par Manoël Atman
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

JUIN

SAM
06
14h30-16h30

Préalables du Festival des Hautes Terres : Bal des familles
 LES TERNES - Salle polyvalente
 GRATUIT
 Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr

SAM
06
18h-19h30
21h-23h30

Préalables du Festival des Hautes Terres : Atelier Bal et Bal trad
 LES TERNES - Salle polyvalente
 GRATUIT
 Informations / Réservations : contact@cdmdt15.fr

SAM
06
11h-12h30
14h-16h

« Ogresses, familles et affinités »
 VALUÉJOLS - Bibliothèque municipale
 GRATUIT
 Informations : 04 71 73 26 90
 bibliotheque.valuejols@wanadoo.fr

SAM
13
11h-12h30
14h-16h

Concert du Chœur Santalou
 SAINT-FLOUR - Chapelle du Grand Séminaire
 ENTRÉE LIBRE
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM
06
20h30

1^{ère} visite des expositions temporaires
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne & Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

DIM
07
14h30

Plantes toxiques, plantes magiques !
 RUYNES-EN-MARGERIDE - Jardin de Saint-Martin
 GRATUIT - Informations : 04 71 23 43 32

DIM
07
14h30

**CONFÉRENCE
Les Grandes batailles du Moyen Âge : la bataille d'Hastings**
 SAINT-FLOUR - Archives municipales
 Par Philippe Bidault
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 15 98

VEN
12
20h

**CONSERVATOIRE
Audition de danse**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 GRATUIT
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

SAM
DIM
13-14
14h-18h

Rendez-vous au jardin « Transmission des savoirs » : le jardin de Clémence
 ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR
 Jardin de Clémence, Orceyrolles
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

SAM
13
14h30

Il était une forêt ?
 AUVERS (43) - RDV devant le Musée de la Résistance, Mont-Mouchet
 GRATUIT - Informations : 04 71 23 43 32

SAM
13
18h

**CONSERVATOIRE
Concert Chœur de Flûtes**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 GRATUIT
 Informations / Réservations : 04 71 60 32 02

DIM
14
15h

Rendez-vous au jardin « Transmission des savoirs » : le jardin m'a dit...
 ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR
 Jardin de Clémence, Orceyrolles
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

VEN
19
19h

**CONFÉRENCE
« Les sépultures de chevaux, un rituel gaulois spécifique aux Arvernes ? »**
 SAINT-FLOUR - Salle des Jacobins, rue de Belloy
 Par Sylvain Foucras ou Fabien Delrieu
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

SAM
20
10h

Musique Maestro !
 PIERREFORT - Médiathèque communautaire
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92

SAM
20
15h

Journées Nationales de l'Archéologie : les collections des musées
 SAINT-FLOUR - Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 32

SAM
20
19h

Spectacle de théâtre
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 32 02

DIM
21
19h

Fête de la musique
 SAINT-FLOUR - En centre ville
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 32 02

DIM
21
15h

Journées Nationales de l'Archéologie : Rissergues, un hameau de l'an Mil
 MALBO - RDV à la salle d'exposition
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 22 50

DIM
21
20h-22h

Préalables du Festival des Hautes Terres : Bal de rue
 SAINT-FLOUR - Place René Amarger
 GRATUIT - Informations : contact@cdmdt15.fr

VEN
26
12h30

Pik-Zik Time spécial Hautes Terres
 SAINT-FLOUR - Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët
 GRATUIT - Informations : 04 71 60 44 99

SAM
27
11h

**Journées du patrimoine de pays
« L'arbre, vie et usages »**
 Ballade pour un instrument : la vielle à roue
 SAINT-FLOUR - RDV Musée de la Haute-Auvergne
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 04 71 60 22 32

SUR PLUSIEURS JOURS...

DU 25 AU 31 MARS

La fête du court-métrage
 PIERREFORT - Salle de spectacles Roger Besse
 GRATUIT
 Informations / Inscriptions : 04 81 91 50 92

DU 11 AU 15 MAI

Portes ouvertes du Conservatoire
 GRATUIT
 Informations : 04 71 60 32 02

DU 08 AU 12 JUIN

Prolongation possible jusqu'au 15 juin
9h30-12h / 13h30-16h
25^{ème} Festival d'expression enfantine
« Arts Scène Loupiots »
 SAINT-FLOUR - Théâtre Le Rex et Halle aux Bleds
 2€ / GRATUIT pour les écoles participantes
 Informations / Réservations : 04 71 60 38 68

DU 26 AU 28 JUIN

Festival des Hautes Terres
 SAINT-FLOUR
 Informations : 04 71 60 68 43

DU 03 AU 05 JUILLET

Nuit des églises

SAM
04
20h30

Concert de l'Orchestre National d'Auvergne à la Cathédrale Saint-Pierre

RETROUVEZ VOS RENDEZ-VOUS RÉGULIERS ET LES EXPOSITIONS SUR :

l'agenda culturel janvier - juin 2020



Téléchargez votre agenda culturel sur :
www.saint-flour-communaute.fr

Les grands rendez-vous



Concert du Nouvel An
SAINT-FLOUR, Église Sainte-Christine



MUSIQUE CLASSIQUE : Quatuor Inné
LORCIÈRES, Église Saint-Sébastien



THÉÂTRE : La Mythologie de Persée
SAINT-FLOUR, Théâtre Le Rex



Saint-Flour, Cité Millénaire

SAINT-FLOUR et alentours
De juin à novembre 2020, la Ville de Saint-Flour célébrera un millénaire d'histoire. Animations, conférences, colloque, expositions et moments festifs seront au rendez-vous.

NUIT DE LA LECTURE ▶ samedi 18 janvier
à 18h NEUV-SUR-TRUYÈRE, Médiathèque communautaire
à 20h SAINT-FLOUR, Médiathèque municipale

NUIT DES CONSERVATOIRES ▶ vendredi 24 janvier
18h-22h SAINT-FLOUR, Salle des Jacobins et Conservatoire

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES ▶ samedi 16 mai
RUYNES-EN-MARGERIDE, Jardin de Saint-Martin
CHAUDÈS-AIGUES, Musée Géothermia
SAINT-FLOUR, Musées de la Haute-Auvergne & Alfred-Douët

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS ▶ 13 et 14 juin
ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, Jardin de Clémence (Orceyrolles)

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHÉOLOGIE ▶ 20 et 21 juin
SAINT-FLOUR, Musée de la Haute-Auvergne
MALBO, site archéologique de Rissergues

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ▶ samedi 27 juin
SAINT-FLOUR, RDV Musée de la Haute-Auvergne

NUIT DES ÉGLISES ▶ du 3 au 5 juillet SAINT-FLOUR
Concert de l'Orchestre National d'Auvergne Samedi 4 juillet à 20h30



MUSIQUE CLASSIQUE
Requiem de Mozart
SAINT-FLOUR, Chapelle du Grand Séminaire



CIRQUE ACROBATIQUE : Entre le Zist et le Geste
SAINT-FLOUR, Théâtre Le Rex



Festival des Hautes Terres à SAINT-FLOUR

Les Préalables :
LES TERNES, samedi 6 juin, de 14h30 à 23h30
SAINT-FLOUR (place René Amarger), dimanche 21 juin, de 20h à 22h

Agenda culturel de Saint-Flour Communauté

Retrouvez toutes les informations dans les supports dédiés disponibles dans tous les lieux publics.

Rendez-vous aussi sur
www.saint-flour-communaute.fr



BD CONCERT KAFKA : La longue marche des éléphants
SAINT-FLOUR, Théâtre Le Rex



MUSIQUES ACTUELLES : Muddy Curdy
PAULHAC, Prat-de-Bouc (Le Buron)

Une présence sur les communes du territoire

focus

Un SOUTIEN constant aux COMMUNES

Tout au long de l'année, les équipes techniques intercommunales sont à pied d'œuvre sur les communes de Saint-Flour Communauté. De Jabrun à Saint-Georges, en passant par Tanavelle, Lastic ou Chaudès-Aigues, les interventions sont multiples. Dans le même temps, le lien avec les communes se tisse à travers le réseau d'échanges mis en place avec les secrétaires de mairie.



À JABRUN : restauration de la fontaine de Toularic, « la font de la bestia »

Au-dessus de la fontaine, une gargouille bestiale apparaît. « Certains diront un chien, d'autres un loup ou même un sanglier... Pour nous, c'est la Bête de Toularic », s'amuse le maire Louis NAVECH. À quelques encablures de la Margeride, terre de la Bestia de Gévaudan, il faut compter désormais sur la Bestia de Toularic à Jabrun !

Concrètement, les agents techniques ont assuré une restauration complète de cet élément patrimonial qui servait de lavoir, il y a plusieurs années. Maçonnerie, charpente, toiture, revêtement en béton désactivé... Cette fontaine redevient ainsi un lieu de vie et de repos pour les habitants, après avoir connu une première restauration au début des années 2000... par les habitants cette fois.



À LASTIC : Entretien des abords de la chaussée.



À CÉZENS : Ouverture d'une piste de ski de fond au domaine nordique.



À TANAVELLE : Aménagement de chemins communaux.



À ANELAT : Balisage des sentiers dédiés au VTT.



À SAINT-GEORGES : Restauration du petit patrimoine.



Un réseau avec les secrétaires de mairie

Des réunions d'échanges avec les services de l'intercommunalité se sont tenues cette année avec les secrétaires de mairie des communes de Saint-Flour Communauté.

Ce réseau permet à la communauté de communes de renforcer son lien avec les communes. Il a pour objectif également de présenter et d'expliquer les actions menées à l'échelle intercommunale en matière d'urbanisme, de travaux, d'ingénierie, d'aides à l'habitat..., mais aussi d'être à l'écoute pour mieux répondre aux sollicitations reçues par la population locale dans chaque mairie et aux attentes des différentes équipes municipales.

À CHAUDÈS-AIGUES : Aménagement paysager au cœur de la cité thermale.



Saint-Flour Communauté renforce les SERVICES à la population

Saint-Flour Communauté renforce son action sur le territoire, aussi bien en matière de soutien à la rénovation de l'habitat ou de services à la population. Engagée dans le réseau France Services, Saint-Flour Communauté conforte ses prestations d'accompagnement des publics. Explications.

Des aides pour améliorer l'habitat SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Jusqu'en 2023, Saint-Flour Communauté et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en lien avec plusieurs partenaires, mobilisent des subventions importantes pour accompagner les propriétaires occupants dans la réalisation de leurs travaux.

L'habitat est l'une des priorités de Saint-Flour Communauté. Plusieurs objectifs sont visés : accueillir de nouveaux habitants, améliorer les conditions de logement notamment des personnes en situation de faibles revenus et/ou de handicap et lutter contre la précarité énergétique.

Une enveloppe importante pour rénover l'habitat

Afin d'inciter les propriétaires occupants

Propriétaires bailleurs : jusqu'à 15 000 € par logement pour financer vos travaux

Avec le soutien d'Action Logement, les propriétaires bailleurs (salariés d'entreprises du secteur privé ou logeant des salariés d'entreprises du secteur privé) peuvent bénéficier aussi de financements pour leurs travaux, en matière d'isolation thermique (murs du logement, combles, planchers, remplacement du système de chauffage, équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable). La subvention peut atteindre jusqu'à 15 000 € par logement. Le bénéficiaire doit être propriétaire (personne physique ou SCI) et doit soit respecter certains plafonds de ressources, soit louer le logement à un salarié dont les revenus ne dépassent pas ces mêmes plafonds de ressources.

CONTACT : www.actionlogement.fr

à l'amélioration de leur logement, Saint-Flour Communauté a signé deux conventions avec l'Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et d'autres partenaires.

Celles-ci délivrent une manne financière importante qui permet aux propriétaires éligibles sous conditions de ressources fixées par l'État de bénéficier des mêmes aides à l'habitat, partout sur le territoire intercommunal.



PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS Les mêmes aides sur tout le territoire, jusqu'en 2023

PARTENAIRES



Quelles aides ?

Anah : entre 35% et 50% + une prime supplémentaire « Habiter mieux » jusqu'à 10 %
Saint-Flour Communauté : de 10 % à 15 % supplémentaires

D'autres aides directes peuvent se cumuler :
Action Logement, Caisses de retraite... en fonction de la situation du ménage.

D'autres aides indirectes peuvent être envisagées :
Crédit d'impôt (transition énergétique ou adaptation), Prêt à taux 0...

Pour financer quels travaux ?

- L'amélioration de la performance énergétique des logements ;
- La mise en accessibilité pour permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées de rester vivre chez elles ;
- La lutte contre la vacance ;
- Les travaux lourds pour la réhabilitation de logements « indignes », c'est-à-dire sans aucun confort de base ou très dégradés.

Pour qui ?

Les propriétaires occupants : sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence de l'année N-1).

Quelles conditions respecter ?

- Disposer d'une autorisation d'urbanisme préalable pour son projet de réhabilitation ;
- Obtenir l'accord écrit des financeurs avant le début des travaux.

VOTRE INTERLOCUTEUR :

07 50 59 91 27 - habitat15@octeha.fr



Accompagnement **gratuit** pour le montage des dossiers
(pris en charge par Saint-Flour Communauté)



La Ville de Saint-Flour mobilise des financements spécifiques

En plus du soutien financier de Saint-Flour Communauté et de l'Anah, la Ville de Saint-Flour accorde 500 000 € de son budget pour apporter des aides complémentaires : pour les propriétaires occupants, il s'agit de l'aide pour les primo-accédants ou de la prime aux façades ; les propriétaires bailleurs sont également concernés (5% dans la limite de 4000 € par logement). Enfin, les propriétaires bailleurs qui achètent et rénovent des logements en centre-ville de Saint-Flour bénéficient d'une aide fiscale, notamment dans le cadre du nouveau dispositif Denormandie. Par exemple, pour l'achat d'un bien à 150 000 € avec 50 000 € de travaux, l'aide est de 42 000 € pour une location de 12 ans, soit 3 500 € de déduction par an (www.loi-de-normandie.fr).

VOTRE LOGEMENT ? PARLONS-EN !



Action Logement

www.actionlogement.fr

DES AIDES COMPLÉMENTAIRES AVEC Action Logement

Le 6 décembre 2019, Saint-Flour Communauté et la Ville de Saint-Flour ont signé une convention de partenariat avec Action Logement. Celle-ci donne droit à des aides complémentaires pour les propriétaires salariés.

La convention permet de mobiliser des aides à différents niveaux.

- Rénovation énergétique des logements des salariés jusqu'à 20 000 € d'aide pour 100 % des

travaux d'économie d'énergie ;

- Adaptation des logements au vieillissement et à la dépendance jusqu'à 5 000 € d'aide ;
- Aide à la mobilité professionnelle des salariés en cas de rapprochement du lieu de travail, de formation, de retour ou d'accès à l'emploi, jusqu'à 1 000 € ;
- Accès et maintien dans le logement ;
- Accompagnement à l'accession de primo-accédants (sur Saint-Flour).



Lutter contre la vacance des logements communaux locatifs : une nouvelle aide de la communauté de communes

À travers l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) comme dans le cadre des différentes études concernant l'habitat sur le territoire, la présence de logements vacants est apparue comme un enjeu majeur. Pour accompagner les communes propriétaires à requalifier les logements vacants, Saint-Flour Communauté allouera désormais une aide financière aux collectivités qui voudront améliorer qualitativement les logements locatifs.



OBJECTIF

soutenir la réhabilitation de **643** logements d'ici 2023

EN CHIFFRES

9,3 M€

d'aides à la rénovation sur la période allant jusqu'en 2023 dont

7,2 M€ de crédits prévisionnels par l'Anah,

1,6 M€ d'aides apportées par Saint-Flour Communauté

500 000 € d'aides apportées par la Ville de Saint-Flour



Faciliter l'accès aux services avec les MAISONS FRANCE SERVICES

Saint-Flour Communauté voit ses Maisons de services labellisées « France Services » par l'État. C'est la garantie d'une offre renforcée et de qualité au plus proche du citoyen. Depuis le 1^{er} janvier, Chaudes-Aigues et Pierrefort ont obtenu leur homologation.

À l'occasion du 4^e Comité interministériel de la transformation publique, le Premier ministre Édouard Philippe a dévoilé la liste des 460 maisons « France Services » labellisées au 1^{er} janvier 2020. Et bonne nouvelle... : les équipements de Saint-Flour Communauté à Chaudes-Aigues et Pierrefort sont d'ores et déjà reconnus.

Parmi les 460 maisons « France Services » labellisées

Cette nouvelle concrétise un travail de qualité mené par les équipes de Saint-Flour Communauté, en lien avec les partenaires, pour répondre



au cahier des charges strict de l'État.

La labellisation « France Services » permettra à Saint-Flour Communauté de conforter l'accompagnement des

usagers dans ces lieux pour effectuer diverses démarches administratives et se renseigner auprès d'agents polyvalents, qualifiés et formés.

En 2020, deux nouvelles MAISONS DES SERVICES



À Neuvéglise-sur-Truyère.



Maison des services de la Margeride.
Ouverture fin février 2020.

Saint-Flour Communauté s'inscrit également dans une perspective de labellisation « France Services » pour les deux aménagements en cours dans les communes de Neuvéglise-sur-Truyère et de Ruynes-en-Margeride.

Les chantiers pour ces deux futurs équipements prendront fin en cette année 2020.

L'originalité de ces deux lieux à venir réside dans le choix de Saint-Flour Communauté d'y enrichir l'offre avec de nouveaux services aux publics. Ainsi, en un seul et même lieu, non seulement les citoyens bénéficieront des prestations d'accompagnement comme c'est déjà le cas dans les autres Maisons des services intercommunales, mais en plus, ils pourront profiter des services de la médiathèque et du bureau de tourisme à Neuvéglise-sur-Truyère ou encore de l'agence postale intercommunale et du bureau de tourisme à Ruynes-en-Margeride.



Renforcer l'apprentissage du numérique

Saint-Flour Communauté souhaite renforcer l'apprentissage du numérique dans ses Maisons des services. Des ateliers de découverte du numérique et d'apprentissage de l'informatique seront proposés en Maisons des services courant 2020 avec le soutien financier de la CARSAT et celui sollicité de la Conférence des financeurs, pour la prévention de la perte d'autonomie. Les maisons « France Services » ont en effet pour vocation de lutter contre la fracture numérique. Elles sont des lieux d'ouverture vers les outils informatiques et d'accès et d'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées.

Renseignements : 06 33 27 59 41

Collecte des DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES : une optimisation des tournées

Depuis le 26 août, Saint-Flour Communauté procède à la réorganisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés. Cette opération est d'autant plus nécessaire qu'elle s'inscrit dans l'anticipation de la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), imposé par l'État.



Mise en place des points de collecte collectifs

Aujourd'hui, la collecte en points de regroupement collectifs est la norme sur l'ensemble du territoire. Pour les habitants, ce principe a notamment l'avantage de ne plus avoir à se soucier du jour de collecte et de disposer de bacs qui garantissent un meilleur niveau d'hygiène que des sacs posés en chaussée.

Refonte et optimisation des circuits

L'élargissement du périmètre communautaire permet désormais

une optimisation des tournées de collecte à plus grande échelle. Ainsi, chaque circuit est aujourd'hui raisonné pour collecter un volume correspondant le plus possible au poids total de charge des camions. Les camions qui partent de Chaudes-Aigues, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Saint-Flour, pour tous terminer au centre d'enfouissement des Cramades à Saint-Flour, se voient donc affecter une collecte tout au long de leur parcours et jusqu'au terme de leur circuit.

Fréquence des tournées

Selon les secteurs et la réalité

des tonnages collectés, la collecte s'effectue de manière quotidienne, hebdomadaire ou par quinzaine. Cette périodicité découle du diagnostic et de l'analyse concertée menés en préparation de cette organisation.

Maintien des équipes sur le territoire

Dans cette réorganisation, Saint-Flour Communauté a tenu compte également du maintien des équipes sur les anciens périmètres intercommunaux, au plus proche de leurs lieux de domicile (Chaudes-Aigues, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour).

Le service de Gestion des déchets de Saint-Flour Communauté est à l'écoute des usagers pour réajuster au cas par cas les situations.

Pour contacter le service « Gestion des déchets » : 04 71 23 94 52

UN CHIFFRE

2 255 points de
collecte répartis sur le
territoire intercommunal

MAÎTRISER AU MIEUX LE COÛT DU SERVICE

Le meilleur moyen reste... le tri !

Les contraintes réglementaires et les prélèvements de l'État sur la facture de nos ordures ménagères payée via notre feuille d'impôt risquent d'épouser si chaque usager ne participe pas à l'effort collectif nécessaire. Pour éviter cela, nous devons réduire nos quantités de déchets produits, utiliser les déchetteries, composter à chaque fois que possible et mieux trier nos ordures ménagères. Ce sont ces gestes qui permettent d'éviter l'enfouissement systématique de déchets alors qu'ils pourraient être recyclés ou valorisés. C'est d'abord grâce à ces efforts individuels indispensables que le coût du service de collecte et de traitement des déchets sera maîtrisé.

Pour en savoir plus : www.sytec15.fr



Pour une démarche de différenciation avec le PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE

Mis en place en 2017 et pour trois ans, le second programme d'intervention agricole et rural de la communauté de communes s'achèvera l'an prochain. En 2019, 40 dossiers ont été accompagnés pour une enveloppe totale de 134 150 €.



Tendre vers la différenciation

L'objectif du programme agricole rejoint la vision des acteurs du territoire partagée dans le Schéma de cohérence territorial (SCoT) d'ici 2035 : accueil de population, maintien des actifs agricoles et, donc, de l'économie locale sur les communes rurales. Il s'agit de se démarquer en tendant vers des productions de qualité et des circuits courts en générant des plus-values pour les agriculteurs.

Les projets, individuels ou collectifs, qui ont été soutenus, concernent ainsi la valorisation de la ressource en herbe (première ressource sur les exploitations), la diversification, les outils de transformation des produits locaux de qualité. La formation est un point fort également. Ainsi la communauté de communes s'est très tôt engagée avec le lycée agricole des Hautes-Terres à Saint-Flour, pour défendre une agriculture en lien avec son territoire de montagne.



* Partenaires de l'opération : Le lycée agricole de Saint-Flour, le Conservatoire d'Espace Naturel Auvergne, le Conservatoire botanique du Massif central, l'Inra, l'association Geyser, l'association Les Tracteurs du Lander

ZOOM SUR... le projet des semences locales

À travers son programme d'intervention agricole, Saint-Flour Communauté s'est engagée dans une démarche de rétablissement de la flore locale adaptée aux conditions pédoclimatiques du territoire. Ces semences offrent une rusticité et une diversité à même de résister aux variations climatiques.

Au cours des trois dernières années, une quinzaine d'agriculteurs, avec le soutien du lycée agricole des Hautes-Terres, a été mobilisée pour participer à cette expérimentation. Conduits grâce au soutien de plusieurs partenaires*, des essais, menés sur différentes parcelles, ont permis de définir les possibilités offertes par les semences sur les différentes prairies sources.

Soutenu par l'Etat au titre du Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV) à hauteur de 80 % (84 000 €), ce premier travail a donné lieu à la réalisation d'une vidéo et d'un recueil de « savoirs paysans et d'aide à la décision ».

Le projet ne s'arrête pas en si bon chemin. Lauréate de l'appel à projets « Territoires agricoles positifs » lancé par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et la fondation AVRIL, Saint-Flour Communauté peut poursuivre ce travail de récolte et d'implantation de semences de prairies naturelles sur la période 2020-2021 grâce à un soutien de l'ordre de 49 500 €. Ce projet expérimental sera ainsi étendu au territoire de Hautes Terres Communauté.

PROJET SOUTENU Saint-Flour Communauté engagée aux côtés de Valuégols pour relancer le marché aux veaux

Pour permettre une relance du marché aux veaux de Valuégols encore très réputé, Saint-Flour Communauté a participé aux côtés de la commune, initiatrice du projet, au financement des équipements informatiques (logiciel, écran, télécommande...) pour une nouvelle formule de vente. Elle a octroyé une aide intercommunale de 6 090 €, soit 50 % du montant total d'acquisition.

La formule choisie est celle dite « à la criée » qui garantit l'anonymat entre acheteur et vendeur, grâce à un système télécommandé. Le lundi 28 octobre dernier, premier jour de ce marché aux veaux repensé, il y avait foule et les éleveurs avaient proposé 35 veaux naissants (entre 14 et 45 jours) pour mener les enchères. Le pari de redonner du tonus à ce marché hebdomadaire semble bien lancé. Rendez-vous désormais tous les lundis après-midis pour ce marché aux veaux. Le marché traditionnel des camelots est maintenu les mardis, toutes les 2 semaines.



La narse de Lascols, une ZONE HUMIDE préservée et valorisée

Saint-Flour Communauté s'engage pour la valorisation et la préservation de la biodiversité de son territoire. La narse de Lascols fait partie des zones humides les plus remarquables de la Planèze de Saint-Flour. Plusieurs programmes sont en cours pour identifier l'origine de sa formation, la protéger, soutenir l'activité agricole permettant de garder un milieu « ouvert » et mettre en valeur son patrimoine naturel et bâti, témoin de l'activité humaine.

La narse de Lascols bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et intègre les zones Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour.

Retrouver un état naturel

Plusieurs étapes de restauration se sont succédées ces dernières années. Elles s'appuient chaque fois sur des études scientifiques.

Saint-Flour Communauté a procédé à l'arrachage des plantes se développant de manière excessive avec les élèves du lycée agricole. Elle a également réalisé des travaux de restauration de la zone d'eau libre (7 700 m²) pour retrouver un état naturel antérieur au phénomène d'eutrophisation conduisant à la fermeture progressive du site (colonisation de la Massette à larges feuilles et des Saules).

Avec ces travaux, la zone d'eau libre a vu le retour d'espèces nicheuses sur et autour du plan d'eau (Sarcelle d'hiver, Grèbe castagneux) et les oiseaux migrateurs connaissent un meilleur relevé à l'image du Chevalier sylvain.



Un terrain d'expérimentation pour le lycée agricole

En accompagnement des communes et avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Saint-Flour Communauté a aussi contribué à la mise aux normes d'une grande partie de l'assainissement dans les villages riverains. L'objectif est de réduire la pollution des eaux.

Les élèves du lycée agricole ont été également largement mis à contribution, toujours dans le

cadre de leur formation, pour les aménagements et la restauration du petit patrimoine. Ils ont « reconstruit » des murs en pierre sèche et mis en place un lieu de halte qui a aussi fait l'objet de plantation de haies avec les enfants de l'école primaire de Paulhac.

FINANCEMENT GLOBAL

Coût total : 370 000 € TTC
SOUTENU À HAUTEUR DE 70 %



UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE de 8,5 km pour mieux connaître la narse



En parallèle du travail mené sur la narse de Lascols, Saint-Flour Communauté s'implique pour sa valorisation avec la mise en place d'un parcours éco-touristique de découverte autour de la narse d'une distance de 8,5 km. L'itinéraire passe par les villages de Lascols, Cussac et La Salesse. Il est jalonné de points d'information sur l'histoire de la narse, son fonctionnement, la biodiversité qu'elle abrite et les paysages de Planèze.

Un observatoire en bois a été installé offrant une vue générale sur la narse et le balai aérien de nombreuses espèces d'oiseaux.



Le patrimoine restauré : une seconde vie pour le four banal

Point d'accueil et de halte au village de Lascols, le four banal a été restauré par la communauté de communes. Il fonctionne à nouveau et pourra bientôt laisser échapper les bonnes odeurs de pain cuit au feu de bois.

Cette restauration d'un coût de 95 930 € HT a été subventionnée par l'État à hauteur de 76 744 €, soit 80% du montant des travaux.

15 ET 22 MARS 2020 : les élections municipales sont aussi des élections communautaires

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Ce sera aussi, avec ce scrutin municipal, l'heure du renouvellement pour le conseil communautaire. Explications sur cette double élection qui présente néanmoins quelques différences.

Tous les six ans, il est procédé au renouvellement des conseils municipaux. Toutes les communes sont concernées. Le scrutin, à deux tours, s'effectue au suffrage universel. Vote toute personne majeure de nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne inscrite sur la liste électorale. Pour être élu dès le premier tour, il faut obtenir plus de 50% des voix des inscrits de la liste électorale de la commune. L'élection au second tour s'effectue à la majorité relative, c'est-à-dire que sont élus le candidat ou la liste recueillant le plus de suffrages. Dans les 5 jours après l'élection, il sera procédé à l'élection du maire et de ses adjoints au sein de la nouvelle assemblée.

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Les citoyens éliront leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires à l'aide d'un bulletin de vote ne mentionnant que la liste des candidats aux élections municipales.

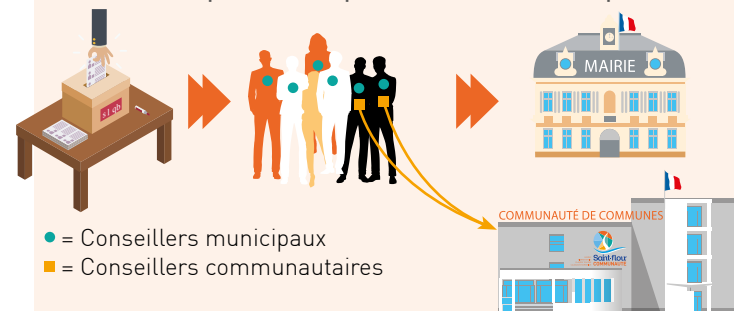
Les conseillers communautaires seront en effet désignés en suivant l'ordre établi à l'issue de l'élection du maire et de ses adjoints. Devient obligatoirement conseiller communautaire le maire, puis, en fonction du nombre de sièges attribués à la commune, les adjoints et éventuellement les conseillers municipaux.

COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les citoyens utiliseront un bulletin de vote mentionnant deux listes : une liste de candidats aux élections municipales et une liste de candidats au mandat de conseiller communautaire qui lui est liée, tenant compte du nombre de sièges attribués à la commune.

La liste de candidats au mandat de conseiller communautaire doit être établie sur la base de la liste de candidats aux élections municipales qui lui correspond :

- les candidats doivent figurer dans le même ordre que celui de la liste de candidats aux élections municipales
- les candidats présentés dans le premier quart de la liste intercommunale doivent figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de liste municipale
- tous les candidats de la liste intercommunale doivent figurer au sein des trois premiers cinquièmes de la liste municipale.



Images : Freepik.com

+ Tout candidat doit remplir cinq conditions avant de prétendre pouvoir exercer les fonctions de conseiller municipal, maire, adjoint et, éventuellement, élu communautaire : avoir au moins 18 ans, avoir satisfait aux obligations militaires, être Français ou ressortissant de l'Union européenne, être électeur ou être inscrit au rôle des contributions directes de la commune, participer à une seule élection municipale.

source : AMF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 77 élus dans l'assemblée 2020

La nouvelle assemblée comptera 77 élus contre 81 dans la mandature actuelle.

En 2020, pour Saint-Flour Communauté, en fonction de la population municipale, la répartition sera de 1 élu par commune, sauf pour Chaudes-Aigues, Pierrefort, Val d'Arcomie, 2 élus ; Saint-Georges, 3 élus ; Neuvéglise-sur-Truyère, 4 élus ; Saint-Flour, 17 élus.

Lors du premier conseil communautaire de ce nouveau mandat, il sera procédé à l'élection du président, des vice-présidents et à la désignation des membres du bureau exécutif.



Le Conservatoire : un équipement 3 en 1

focus

CONSERVATOIRE de Saint-Flour Communauté : l'enseignement artistique 3 en 1

Le Conservatoire de Saint-Flour Communauté est désormais en vitesse de croisière. La musique, la danse et le théâtre s'y côtoient pour le plus grand bonheur des 345 élèves. Chacun aime s'y retrouver pour apprendre, échanger, créer et voir les projets aboutir par différents spectacles ou auditions tout au long de l'année. Ainsi, avec 40 rendez-vous publics, le Conservatoire est aussi un acteur incontournable de l'animation culturelle sur de nombreuses communes.

MUSIQUE

Secteur d'enseignement historique du Conservatoire, la musique enregistre le plus gros des effectifs avec 214 inscrits en cursus diplômants. L'apport pédagogique et la dynamique de la part des professeurs comme des élèves sont positives. D'ailleurs, trois d'entre eux ont la volonté de faire de la musique leur métier. L'ambiance conviviale et familiale se retrouve dans la prestation des concerts offerts par les élèves et les enseignants.

DANSE

Le succès est grandissant pour le cursus danse avec une progression très nette du nombre d'adeptes passant de 76 en 2018 à 106 cette année. Recruté par le conservatoire il y a deux ans, Julien Gravina fait partager ses compétences dans l'apprentissage de la danse contemporaine et du hip hop.

De belles productions sont en perspective, à découvrir très prochainement par le public.

THÉÂTRE

Isabelle Peuchlestrade est la nouvelle professeure de théâtre du Conservatoire. Son intégration à l'équipe pédagogique dessine de nouvelles opportunités interdisciplinaires.

Cette année, l'atelier compte 25 inscrits. Un groupe prenant plaisir à se retrouver chaque semaine pour travailler, en attendant de partager leurs envies sur les planches.

Renseignements et inscriptions : 04 71 60 32 02

Clément GUILLEMIN

Professeur chargé de direction du Conservatoire de Saint-Flour Communauté



“ Nous répondons à la mission qui est la nôtre de proposer une offre éclectique et de qualité avec des parcours diplômants en danse et musique. ”

Éveil musical et formation musicale : Neuvéglise-sur-Truyère fait ses gammes

Depuis deux ans, le Conservatoire de Saint-Flour Communauté délocalise un atelier chaque semaine à Neuvéglise, commune de Neuvéglise-sur-Truyère. Onze élèves partagent ainsi le même projet pédagogique et artistique qu'à Saint-Flour, depuis l'éveil musical jusqu'à la première année de cycle 1.

Avec cette ouverture, la volonté est de rapprocher le Conservatoire de son public. Les élèves concernés sont originaires de l'ouest de la communauté de communes (secteurs Pierrefort et Caldaguès-Aubrac).

La rétro DU TOUR SAINT-FLOUR

VILLE DÉPART - 15 juillet 2019

TOUR DE FRANCE 2019 : une belle aventure humaine



SAINT-GEORGES



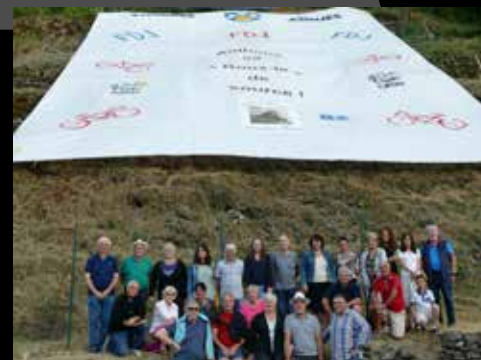
VAL D'ARCOMIE (Faverolles)



GARABIT



SAINT-MARTIAL



CHAUDS-AIGUES



JABRUN



CONTOURNEMENT DE SAINT-FOUR : enfin l'ouverture vers le Cantal

La rocade nord de Saint-Flour s'ouvre à la circulation. Après 25 ans de mobilisation en faveur de ce projet, 18 mois auront suffi pour réaliser les 7,1 km de route entièrement nouvelle. Plus de 30 M€ ont été investis dans cette opération portée par le Conseil départemental du Cantal, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



ANDELAT

ROFFIAC

SAINT-FOUR

Rozier-Coren / A75

Il y a trente ans, les mêmes entreprises s'étaient déjà réunies pour un premier grand chantier de désenclavement routier à Saint-Flour : l'autoroute A75.

Il aura fallu attendre plus de 25 ans pour voir enfin le Cantal s'ouvrir vers cette autoroute, en faisant sauter le bouchon de Saint-Flour. Ce vaste chantier de plus de 30 M€ sera ouvert à la circulation dès le début du mois de janvier 2020.

De nombreuses collectivités et personnes se sont mobilisées pour y parvenir : Conseils Régional et Départemental, EPCI, communes, élus, responsables économiques, habitants. Un collectif de soutien présidé par Pierre JARLIER a même été créé.

L'unité des élus et des acteurs locaux qui ont fait preuve de persévérance a enfin porté ses fruits avec l'aboutissement de ce projet majeur pour l'avenir du territoire.

CE QU'IL FAUT RETENIR...

- 18 mois de travaux (50 entreprises locales)
- Un investissement de 30 M€ porté par le Département et soutenu par la Région
- Un partenariat public-privé entre le Conseil départemental et la société NGE
- Le gain de temps pour relier l'A 75 à la RN 122, via la RD 926
- Les nouvelles perspectives offertes, notamment économiques
- La mise en sécurité de la traversée de Saint-Flour avec une réduction du transit poids-lourds
- Un désenclavement de tout l'est-Cantal

Cet hiver, vous avez rendez-vous...

Au col de Prat de Bouc

Au Ché

À Cézens

À Saint-Urcize



Pensez à votre **PASS' ACTIV' JEUNES** !

Nouveau ticket disponible : 3,90 € de réduction à faire valoir sur une activité nordique.

Pour contacter Saint-Flour Communauté

SAINT-FOUR

Village d'entreprises - ZA Rozier Coren
04 71 60 56 80

CHAUDES-AIGUES

29, avenue Pierre-Vialard
04 71 23 92 33

PIERREFORT

6, rue de l'Aubrac
04 71 23 23 54

contact@saintflourco.fr
www.saint-flour-communaute.fr